

ANNEE 1967

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Proclamation du 22 Décembre 1965 ;

VU le décret n° 147/PR du 16 Mai 1967, portant formation
du Gouvernement ;

VU le Message téléphonique N°095/MTP du 29 mai 1967,

D E C R E T E

Article 1er. - Pour compter du 29 Mai 1967, Mr. Grégoire GBENOU, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation est chargé de l'intérim du Ministre des Travaux Publics, pendant l'absence de Mr. Marcel DADJO.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Dahomey./-

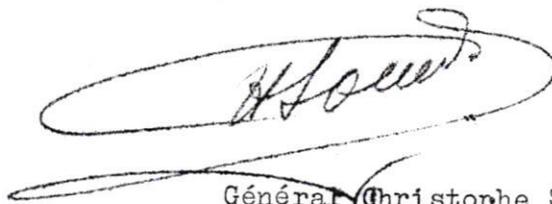
Fait à COTONOU, le 2 Juin 1967

par le Président de la République,

Le Garde des Sceaux,
Ministre de la Justice et de la
Législation,



Grégoire GBENOU



Général Christophe SOGLO

Ampliations :

PR 4 - MJL-MTP 4 - Ministères 9 -
SGG 4 - CS 6 - DGAJL 2 - IAA 1 -
Gde Chanc. 1 - JORD 1.-